RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00230

Numéro SIREN: 818 497 398

Nom ou dénomination : 06 BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2021 sous le numéro de dépôt 6995

· · RÉPÜBLIQUE FRANÇAISE N° 2065-SD 2021

Égalité Fraternité			IMPÔT SUF	R LES SOCIÉT	-ÉS						
Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019		Régime simplifié d'imposition	х					
Déclaration souscrite p	our le résultat d'e				Régime réel normal						
Si PME innovantes, coc	her la case ci-con	itre	-								
Si option pour le régime	optionnel de tax	ation au tonnage	, art. 209-0 B (en	treprises de transport	maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATIO	N DE L'ENTRER	pior									
A IDENTIFICATIO	N DE L'ENTREP Désignation de la	Servettherholiser-bereitser was			Adresse du siège social:	was the same of th					
06 BATIMENT				12 RUE SOUT							
	110141015			12 RUE SOUT LE MODIGLIA 06800 CAGNE	NI S SIR MER						
SIRET 8	1 8 4 9 7	3 9 8 0	0 0 1 1								
Adi	resse du principal	etablissement:		Ancie	enne adresse en cas de changement:						
REGIME EISCA	L DES GROUPE	<u> </u>									
		and the second s	tés doivent dénos	er cette déclaration en	deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le gro		 									
	Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:										
				SIRET							
B ACTIVITE											
Activités exercées					ngé d'activité, cochez la case						
	and the second section of the section of the section of the second section of the secti	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~		de la déclaration n°20							
1 Résultat fiscal	Bé	énéfice imposable à 3° Résultat net de c			prevets et droits de propriété industrielle assimilés	9 254					
Bénéfice imposable à 15%					prevets et droits de propriété industrielle assimilés						
2 Plus-values	PV à long te	erme imposables à	15%		PV à long terme imposables à 19%						
	Autres PV in	nposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)						
3 Abattements et exonéra	ations notamment e	n faveur des entre	eprises nouvelles o	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelle	s, art 44 sexies	Jeunes entre	eprises innovantes,	art. 44 sexies-0 A]						
Entreprises nouvelles	, art 44 septies	Zone fr	anche d'activité, art	. 44 quaterdecies	Zone de restructurationde la défense art. 44 terd	ecies					
Bassins urbains à dynamis	·		hes urbaines - Terri		Autres disp						
-	sexdecies]	,	art 44 octies A]						
Société d'investissement in	amobilier cotee	」 Bénéfice ou d	léficit exonéré	ppement prioritaire, art. 44 septdecies	Plus-values exonérées	l					
		(indiquer + ou	- selon le cas) L	·· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	relevant du taux de 15 %						
4 Option pour le crédit d'i			cteur productif, art. 2	244 quater W							
1. Au titre des revenus mot	(cf. notice de la c		the same of the property of the party of the same of t	la délivrance d'un codific	ot do orádit dimost						
					n territoire ou une collectivité						
territoriale d'Outre-Mer, un	crédit d'impôt représ	entatif de l'impôt de	cet Etat, territoire of	ou collectivité.							
		CANTON CONTRACTOR CONT	JS LOCATIFS (c	f. notice de la déclar	ation n° 2065)	.,					
Recettes nettes soumis F ENTREPRISES			I DÉPOT DE LA	DÉCI ADATION DAV	S PAR PAYS CbC/DAC4(cf. notice de la déclaration n	9 0005 CD)					
					C-1-1), cocher la case ci-contre	2005-80)					
2-Si vous êtes la société tê	te de groupe et que	vous avez désigné	une autre entité du	groupe pour souscrire	Nom						
la déclaration n° 2258-SD,					NIF	, ———					
3-Si vous êtes l'entreprise d	lésignée au dépôt de	e la déclaration n° 2	2258-SD par la soci	été tête de groupe (art. 22	23 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<u> </u>					
Dans ce cas, veuillez ind	diquer le nom, adress	se et numéro d'ider	tification fiscale de	la société tête de groupe	Nom NIF						
G COMPTABILITE	É INFORMATISÉI	E									
L'entreprise dispose-t-elle d	l'une comptabilité inf	formatisée? O	UI x NON	Si oui, indication du	u logiciel utilisé CEGID	and the second s					
Vous devez obligatoirem de la majoration de 0,2 % Les notices des liasses fi	ent souscrire le form prévue par l'article scales sont désorn	mulaire n° 2065-SI e 1738 du CGI. Vou nais uniquement a	D par voie dématér is trouverez toutes ccessibles sur le s	rialisée. Le non respect de les informations utiles site www.impots.gouv.fr	de cette obligation est sanctionné par l'application pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.						
Nom et adresse du pro				Nom et adresse du c							
	The second secon	ipa na na ny manty na mana a na kao na ao a ng ao a		00,1-1	5 Cm 1.018 0 11/2 ca	1.0					
				1 cargo	1 Contract of the state of the	16-					
		Tél:		,	// \/ / TAL						
OGA/OMGA Viseur co	onventionné (C	ocher la case corre	spondante)	Identité du déclarant	Tél:						
Nom et adresse du CGA/O				Date: 02/06/2021	Light LCAGNES SUR MER	*					
				Qualité et nom du signa							
All allowed and a second	040464-		 		ALGII G.						
N° d'agrément du CGA/0		ntionne		Signature							
Examen de conformité fis	Cale (ECF)			ľ							

0	17. 10.		; ··· = · · · · · ·			-					
Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)	IMPOT SI	JR LES	SOCIETES	· · · · · ·				065 bis-SD 2021			
AN	INEXE À LA	A DECLA	ARATION N° 20	065							
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS	SOCIAL	ES, AINSI QUE	DES REVENUS	S ASSIMILES DI	STRIBU	ES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Montant global brut des distributions (1 payées par la société elle	-même a		payées par u	n établissement cha	rgé du service des tit	res	b	-			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations	ou avantage:	s dont la	société ne désigne	e pas le (les) béné	eficiaire(s) (2)	С					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associnterposées	iés, actionna	ires et po	orteurs de parts, s	oit directement, s	oit par personnes	d		<u>-</u>			
Montant des distributions						e					
autres que celles visées en (a),						f					
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g					
						h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40						i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de	40 % prévu	au 2º d	u 3 de l'article 15	8 du CGI		j					
Montant des revenus répartis (5)					Tota	l (a à h)	<u> </u>				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX ME	MBRES DE	CERTA	INES SOCIETES	S .				*			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CG	Pour les S.A.R.L.	chaque	associé, gérant o	u non, désigné c	ol. 1 à titre de trait	ements,	de l'impôt sur les sociétés, à ents, émoluments, indemnités ses fonctions dans la société				
* SARL, tous les associés ;		Montant des sommes ve	ersées :								
 SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, 	Nombre de parts sociales appartenant à chaque	Année au cours de laquelle le versement	s de à titre de traitements	à titre de frais d de mission et d	le représentation, e déplacement.	à titre d profess ceux vi	de frais ionnels a sés dans	utres que les			
gérants ou coparticipants	essocié en toute pro- priété ou en usufruit 2	à été effectué.	emoluments et indemnités proprement dits.	Rembour- sements. 6	Indem forfait		Rembour- sements. 8				
						-	-				
								:			
				·							
						_					
		l									
J DIVERS	in the second					in a					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas o	de gérance li	bre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre es	t insuffisant	, joindre ı	ın état du même i	modèle)			-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
				-							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRI	SES PLAC	EES SOI	JS LE REGIME	SIMPLIFIE D'IN	POSITION	, ,		w. **			
REMUNERATIONS					A LONG TERM	IE IMPO	SEES A	15%			

28 392

Cegid Qu

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les

DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

	ľ	Désignation d
	A	Adresse de l'e
	ı	Numéro SIRE
	Ι	Ourée de l'exe
	_	
	BILISE	Immobilisa incorporell
	MMC	Immobilisa
	ľIF II	Immobilisa
VT	AC	
RA		Matières en cours
ĽA	Ľ	OLS Marchan
EC	JLAN	Avances et
RLEI	IF CIRC	Créances (2)
PA	ACI	Valeurs mo
ER		Disponibil
ERI		Charges co
NS		
co		
EA		
41R		Capital soc
IPL	S	Ecarts de re
EM	PRE	Réserve lég
EX	PRO	Réserves re
	AUX	Autres rése
	APIT	Report à no
	C	Résultat de
		Provisions
		Provisions
	G	Emprunts of
)ES (4	Avances et
	ET.	Fournisseu

Form A bis	ulaire obligatoire (art. 302 s du Code Général des Impôt	Septies S)	\subseteq	,									
	Désignation de l'ent	-	Т		•		0.6000 6					Néant	<u> </u>
l	· -	ise 12 RUE SOUTINE	10				<u> 06800 C</u>	AGN	<u>ES SUR MER</u>				
1	luméro SIRET *	8 1 8 4 9 7 3	9 8	0001	1								
Ι	Ourée de l'exercice e	en nombre de mois * 12	J	Durée de	e l'exerc	ice pr	écédent * 1 2						
									Exercice N clos		Exercic 3 1 1	e N-1 clo 2 2 0	
r		ACTIF		Brut	-	A	mortissements - Provis	ions	Net			Net	
Ξ	Immobilisations	Fonds commercial *	010	1		012	···· ² ···		3			_4	
ACTIF IMMOBILISE	incorporelles	Autres *	014			016							
[OM]	Immobilisations	corporelles *	028	22	000	030	5 1	52	16	848		16	848
IF IN	Immobilisations	financières * (1)	040		60	042				60		-	60
ACI		Total I (5)	044	22	060	048	5 1	52	16	908		16	908
	Matières premi	ières, approvisionnements,	050	18	000	052			18	000		18	000
L	Matières premi en cours de pro Marchandises		060		•	062							-
LAN		aptes versés sur commandes	064			066	 -						
RCU	Créances	Clients et comptes rattachés*	068			070							
ACTIF CIRCU	(2)	Autres * (3)	072	131	192	074			131	192		7	961
AC	Valeurs mobilièr	res de placement	080			082							
	Disponibilités		084	_		086							736
	Charges constaté	es d'avance *	092			094							
		Total II	096	149	192	098			149	192		26	697
		Total général (I+II)	110	171	252	112	5 1	52	166	100		43	605
L			PAS	SSIF					Exercice N NET 1		Ex	ercice N- NET	-1 2
	Capital social ou	individuel *						120	2	000		2	000
	Ecarts de réévalu	ation						124					
CAPITAUX PROPRES	Réserve légale							126		200			200
PRO	Réserves régleme							130					
ĀUX	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d' d'artistes vivants *	oeuvr	es originales	1	31)	132					_
APIT	Report à nouvea	u	_					134	25	705		1.1	925
Ú	Résultat de l'exe	reice						136	(9	254)	13	780
	Provisions réglei	mentées						140					
							Total I	142	18	651		27	905
L	Provisions pour	risques et charges					Total II	154					
	Emprunts et dett	es assimilées						156	54	274			30
(TES (4)	Avances et acom	ptes reçus sur commandes en co	ours				 	164					
DETT	Fournisseurs et c	comptes rattachés *						166		401			222
		ont comptes courants d'associés	de l'ex	rercice N:	1	69)	172		774		15 	448
	Produits constate	és d'avance						174					
L					·		Total III	176		449		15	
L	Dont immel	oilisations financières à moins	Ι.	1	Total g		al (I + II + III)	180		100		43	605
SIO,	(1) d'un an	 	193		_	(4)	Dont dettes à plus d Coût de revient des			195	 		
RENVOIS		es à plus d'un an es courants d'associés	197			(5)	ou créées au cours de Prix de vente hors	de l'e	xercice *	182	 		
Т	(3) débiteure		199	75	689	1	nádása on coura de			⁵ 184	·I		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice $\rm n^{\circ}$ 2033-NOT.

Dossier Nº 06BATI en Euros. CABINET M ET F 2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2021

		nulaire de l'interprise anche 1908 pries de l'entreprise 0.6 BA A - RÉSULTAT COMPTABLE	TIM	ENT			13	Exercice N clo	os le 1 9 I	Exerc	Néant * ice N-1 clos le 1 2 2 0 1 8
		Ventes de marchandines *	т	209			210	1.1.2.2.1			2
	Z	biens dont export		215			214				
	PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue services services *		217	-		218				224 489
	OIL	Production stockée * (Variation du stock en production finis et en cours de produits et en cours	uits in)		222			ļ	(7 000
	XPI	Production immobilisée *	ue proc	idenon	<u> </u>		1 [
	D'E						224				
	UITS	Subventions d'exploitation reçues					226				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	ROD	Autres produits					230				
	H	Total des produ	uits d'	exploitation h	ors T.V.A.	(ľ)	232	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		ļ	217 489
		Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
		Variation de stock (marchandises) *					236				
TATE	7	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y co	ompr	is droits de do	uane)		238				39 403
ANA	CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Į	ITA	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier		immobilier)	242	-	361		129 386
	PLO	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	·····		244		, 301		123 300
	O'EX	Rémunérations du personnel *	<u> </u>	12.01		<u>/</u> _	1 1				
	ES	•					250		880		27 370
7	AR	Charges sociales (cf. renvoi 380)	_				252				2 250
7 17	CH	Dotations aux amortissements *					254			-	3 145
		Dotations aux provisions dont provisions fiscales pour implantations					256				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
ì		Autres charges dont cotisations versées aux organisations		259		 } .	262			100.000	
3		syndicales et professionnelles		260		<u> </u>	à			(A)	
1			otal d	es charges d'e	xploitation	(II)	264		241		201 554
1		- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) Produits financiers				(III)	270 280	(9	241)	ļ	15 935
3	CHARGES DIVERS	Produits exceptionnels				(IV)	290			ļ	
Ş	ARGES	Charges financières				(V)	294		13		2
	-	Charges dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300				
Į	PRODUITS ET	exceptionnelle dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		(11)					
1		Impôts sur les bénéfices *				(VII)	1 ⊢				2 154
ŀ		- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V	V+VI-	+VII)			310	(9	254)	<u> </u>	13 780
ļ	_ E	- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.	. 1, le	déficit compt	able col. 2		312			314	9 254
		Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		-			316				
١		Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortisse	emen	ts non déducti	bles		318				
ł	ions	Provisions non déductibles *					322 324				
	Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 247 46 la notice 2033.not	<u> </u>	rs OPCVM* 24	<u> </u>	-	330				
	€int		loyers	dispensés	 	 ,-	251				
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		٠,	1		998	 .			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonn	nage de	s entreprises de tr	ansport mariti	me	999				
		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage d		·	ort maritime		i.	2.0		997	
ŀ	S	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 U.S. (44, exits et octies A) 987		Zones restructu- ration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de : lisation ru (44 quindeci	rales 132		342	
١	Déductions	Reprise d'entre- prises en diffi- culte (44 septies) 981 Jeune entreprise innovante (44 septies) 989		Bassins d'emploi à redynamiser (an. 44 duodecies)	991						
l	Dedu	Divent ZFA NG Investissements outre-mer 344		Créance due au report en arrière du déficit	346		à dynamis (art, 44 sex	rbains er-BUD (decies)		350	
ļ		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développe- ment prioritaire (44 septdecies)	993	-1 1 -					
ŀ		ÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS A Déficit de l'exercice reporté en arriere :	ANTÉ	RIEURS	Bénéfice o Déficit c	ol. 2	352			354	9 254
(noning	Déficits	(Entreprises I.S. seulement)					356		معري		
) 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		Déficits antérieurs reportables : *								360	
	D	ÉSIU TAT EISCAL ADDES IMDUTATION DES DÉFICITS	D.	inático col 1	Difficit	1 2	1270			272	0.054

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 06 BATIMENT 31/12/2019

Détail des réintégrations diverses	
Total des réintégrations diverses	,
<u> </u>	
Détail des déductions diverses	
Détail des déductions diverses	

3)

	Formu A 1	laire obligatoire (article 302 Sep ois du Code Général des Impôts)	ptics)	Désign	ation	de l'	entreprise	: <u>0</u> 6	6 BAT	IME	ENT												N	léant	*
Ī	1	IMMOBILIS	ATIONS				rute des											Valeur l				Rééva	aluatio	n léş	gale *
		ACTIF IMMOB	ILISÉ				ations au 'exercice		Augme	ntatio	ons			Diminuti	ions			mmobili i fin de l				/aleur	d'origir ons en f	ae de in d'	es immo exercice
	Iṃn		ds commer	cial 400		_		402				40	04			4	106								
	inc	orporelles Auti	res	410				412				41	14				116								
DECLARANT	elles	Terra	ins	420				422				42	24			4	126								
¥	mmobilisations corporelles	Construc		430				432				43	34				136								
	ns co	Installations materiel et outil	techniques lage industi	iels 440		1	5 000	442				44	14			4	146		15	00	0			L5	000
DE	isatio	Installations agencement	générales is divers	450				452				45	54			4	156								
Ξ	aobil	Matériel de t		460			7 000	462				46	54			4	166		7	00	0			7	000
R L	Imu	Autres immol	lles	470				472				47	74			4	176								
PAR		Immobilisations fi	inancières	480			60	482				48	84				186			6	0				60
			TOTAL	490		2	2 060	492				49	94			4	196		22	06	0			22	060
CONSERVER	IJ	AMORT	ISSEMEN	TS			itant des a u début de			Au	gme	ntatio	ns :	: dotations	Di	minuti férents	ons	: amorti : élémen	sser ts so	ments ortis	Moņ	ıtant (les am	ortis	sement
		IMMOBILISATIONS	S AMORTISS	SABLES		a	ս սշոսւ գ	rexe	rcice		ae	rexei	rcic	æ		de l	act	if et repi	rises	3	a	ı ıa m	de l'e	terc	ice
\$		Immobilisation	s incorpore	lles		500				502					50)4		-			506				
3	elles	Te	rrains			510				512					51	4				İ	516				
V	rpor		tructions			520				522					52	4					526				
\mathbb{E}	ns co	Installation matériel et o	ons techniq utillage ind	ues ustriels		530		2	638	532					53	34					536			2	638
Ŧ	satio	Installations gé aménag	nérales, ag ements div	enceme: ers	nts,	540				542					54	14		. —			546				
	mmobilisations corporelles	Matériel	de transpo	rt	:	550		2	514	552					55	i4					556			2	514
EXEMPLAIRE	<u>u</u>	Autres immob	ilisations co	orporell	es !	560				562					56	i4					566				
3		:	ТО	TAL	:	570		5	152	572	<u> </u>				57	4					576			5	152
	III	PLUS-VALUES	s, MOINS	-VALU	ES		(19%, 15% (Si ce cadre	et 0% e est in	pour les e suffisant,	entrep joind	rises re un	à l'IS, état du	16% ı mê	6 pour les er ême modèle	ntrepi	rises à l'	IR)								
	mic	re des immobilisations cédées virées le poste à poste, ses hors service ou éintégrées dans patrimoine privé mpris les produits propriété industrielle.					2				3				:	4					5				
- [uc 14 ,	propriete muustriene.	 1				 1			_						_						_1			
F	2		6				7				8					9					10				
1	Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortisser	nents *	V:	aleur	résiduelle	P	rix de cess	ion *	-						Pl	us ou moir	_						
	imobil	1	2			(3		4			Cou	rt te ⑤	erme *			_			Long to					
H	<u>트</u> 1							-			-					19 %	•	- 1:	5 % (ou 12.8	3 % (ν		% (8
╁	2										-											+			
╁	3					_						<u> </u>										-			
H	4										+		-												
ł	5									-	+-											-			
ŀ	6			<u> </u>		•		_												_					
┟	7							-			+											_			
r	8					• •		-			+							_		-		-			
	9										+											+			
	10							-			+-											+			
r	OTAL	578	580		582			584		-	58	86			581			587	,			5	89		_
	Plus-values taxables à 19 % (1) 579						Légularisa:	tions	59	+-			583			594	+-	-			95				
ſ			TOTAL							_	59				585			597	1-				99		
L										1							<u></u>			3.					

Cegid Quadra

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

⁽¹⁾ Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

	Formulaire obligato	oire (article 302 Sep	otics													. 🗆 *	
	A bis du Code G	Général des Impôts))	Désignation de	e l'entre	prise :	06 BAT	IME	NT					-	Néai	ıt 🗀 *	
	I RELI	EVÉ DES P	ROV	ISIONS - AMORTI	ISSEIV	IENTS DÉI	ROGATOI	RES									
	A	NATURE D	ES PI	ROVISIONS	N	Aontant au de l'exerci				MENTATIONS : ions de l'exercice	DIMINUTIO reprises de l'exe		ž		Iontant de l'exercice		
		1		nts dérogatoires	600			602			604		606	-			
	Provisions réglementées	Dont majo	oratio	ns exceptionnelles	601			603			605		607				
			visio	ns réglementées	610			612			614		616				
	Provision	ıs pour risqu	ies et	charges	620			622			624		626				
Ž		Sur i	immo	bilisations	630			632			634		636			-	
RA	Provisions	Sur st	ocks	et en cours	640			642			644		646				
I.A	pour dépréciation	Sur client	s et c	omptes rattachés	650			652			654		656				
DECLARANT		Autres prov	vision	s pour dépréciation	660			662			664		666				
EI				TOTAL	680			682			684		686				
PARI	B MOUVE	MENTS AF	FECT	ANT LA PROVISION DÉROGATOIRES	POU	R AMORTIS	SEMENTS	Γ	C	VENTILATION I	DES DOTATIONS AU	JX PRO	VISIO	NS ET (CHARG	ES A	
			<u> </u>	Dotations		Repris	ses			(Si le cadre C	DÉDUCTIBLES POU cest insuffisant, joind						
VEI	Immob. incor	porelles	700		705				1	Indemnités pour co charges sociales et	ongés à payer, fiscales correspond	antes					
ER	Terrains		710		715				2								
CONSERVER	Constructions		720		725				3			-					
	Inst. techniques matériel et outillage 730			735				4		· -				_			
ω	Inst. générale agenc. am. di		740	···	745				5								
- Table	Matériel de transport	L:1141	750		755				6							_	
3	Autres immol corporelles	omsations	760		765				7								
KEMPL	T	OTAL	770		775		<u>-</u>		То	tal à reporter ligne 3	322 du tableau n° 20	33 B	780	<u> </u>			
Ξ	II DÉFI	CITS REPO	ORT#	ABLES			 		Déi	icits imputés				983			
ŀ				tre de l'exercice préc 3D déposé au titre de l'exer	•		!		Déi	icits reportables				984			
ŀ				it (article 209-II-2 du	u CGI)	982 bis	S			icits de l'exercice	ranartar			860	9	254	
ŀ	Nombre d'opé					982 tei		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)						870	9	254	
-				ANTS DE L'APPLIC	OITA		1		D/	Taita átrangan 1 Pa C	Rontánio 41/1 '		-	 			
-			e l'arti	cle 209C du CGI		995	i		(art	. 209C du CGI)	E antérieurement déduit	.s		996			
}	IV DIVI					··.				·						_	
}				entaires facultatives cotisations facultativ lin	es vers	sées en anni	ication du I	de l'	'artic	le 154 bis du CGI d	ont	381					
ŀ		-										325				<u> </u>	
H		_		aux nouveaux plans (-	327					
ŀ	Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette - dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS									rigurent dans la notice nº	zu33-NOT)	380					
-	N° du centre de gestion agréé											326					
H	Montant de la TVA collectée											388				l	
ŀ	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										 	378				0	
ŀ	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant											399				0	
E. Aides percues avant donné droit à la réduction d'impôt prévue ou 4 de l'article 229 bis du CCI »							CGI pour l'entrepris	e donatrice	398								
ğ	Montant de l'i	investisseme	ent re	cu qui a donné lieu à						•		397			··		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI CABINET M ET F																



Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 06 BATIMENT		Néant	x*
Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de	mois	1	L 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	1 1		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	1-00		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 Chiffre d'office de référence CVAE (conset de la liere 106 le coc	, , ,		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			
Période de référence 024 160			

N°	de	dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	$\overline{/}$
	1

(1) Néant X *

	EXERCICE CLO	OSLE 31122019	N° SIRET 8 1 8 4 9 7 3 9 8 0 0 0 1 1						
	DÉNOMINATIO	ON DE L'ENTREPRISE 06 BATIMENT							
	ADRESSE (voie	e) 12 RUE SOUTINE	LE MODIGLIANI						
	CODE POSTAL	CAGNES VILLE CAGNES	SUR MER						
	NOMBRE TOTAL D'AS PERSONNES MORALE		RE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS SPONDANTES 902						
			RE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS SPONDANTES 904						
INI	- CAPITAL	DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
1RA	Forme juridique	Dénomination							
CL	N° SIREN (si soci	iété établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions						
DE	Adresse :	N° Voie							
LE.		Code postal Commune	Pays						
4R	Forme juridique	Dénomination							
R PA		iété établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions						
VEI	Adresse :	N° Voie							
CONSERVER		Code postal Commune	Pays						
N.S	Forme juridique	Dénomination							
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions									
EA	Adresse:	N° Voie							
AIRE		Code postal Commune	Pays						
	Forme juridique	Dénomination							
EXEMPL	N° SIREN (si soci	été établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions						
EX	Adresse:	N° Voie							
		Code postal Commune	Pays						
	II - CAPITAL	DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
	Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)						
	Nom:	marital	% de détention Nb de parts ou actions						
	Naissance:	Date N° Département Commu	ne Pays						
	Adresse:	N° Voie							
		Code postal Commune	Pays						
	Titre (2)	Nom notronymique							
	.,	Nom patronymique marital	Prénom(s)						
	Naissance :		6 de détention Nb de parts ou actions						
	Adresse:	Date N° Département Commu	Pays Pays						
	Adiesse .		Day (
		Code postal Commune	Pays						
•	(1) Lorsque le nomb en haut et à gauc	bre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieu che de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sousc	s tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau rits en bas à droite de cette même case.						
adra	(2) Indiquer : M por Des explications co	our Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. oncernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.	s tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau rits en bas à droite de cette même case.						
Cegid Quadra									
J									

N° de dépôt

7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

	1/
i	1

(1)

					<u> </u>	J
						Néant X *
	EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2	0 1 9		N° SIRET	8 1 8 4 9 7 3 9	800011
	DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 06					
	ADRESSE (voie) 12 RUE SOUT	TINE	LE MO	DIGLIANI		-
	CODE POSTAL 06800	VILLE	CAGNES SUR	MER		
	NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR	R L'ENTREPRISE	905			
	Forme juridique Dénomin	nation				
	N° SIREN (si société établie en France)			_	% de détention	
N	Adresse: N°	Voie				
ARANI	Code postal	Commune			Pays	
		nation				
DECL	N° SIREN (si société établie en France)		1		% de détention	
E	1	Voie				
IR 1	Code postal	Commune			Pays	
PAR	Forme juridique Dénomir	nation				
CONSERVER	N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
ERI	Adresse: N°	Voie	-			
NS	Code postal	Commune			Pays	
CO	Forme juridique Dénomin	nation				
EA	N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
IR	Adresse: N°	Voie	<u> </u>			
EXEMPLAIRE	Code postal	Commune			Pays	
EM	Forme juridique Dénomin	ation				
EXI	N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
	Adresse: N°	Voie				
	Code postal	Commune			Pays	
	Forme juridique Dénomin	ation				
	N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
	Adresse: N°	Voie				
	Code postal	Commune			Pays	
ı	Forme juridique Dénomin	ation				
	N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
	Adresse: N°	Voie				
	Code postal	Commune			Pays	
-	Forme juridique Dénomina	ation				
	N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
	Adresse: N°	Voie				
	Code postal	Commune			Pays	

^{[3] (1)} Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau e de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

38 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

06 batiment

SARL au capital de 2 000 euros Siège social : 12 Rue Soutine 06800 CAGNES SUR MER

RCS ANTIBES 818 497 398

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, Le 30 Juin à 10 heures,

Les associés de la société 06 BATIMENT, SARL au capital de 2 000 € divisé en 2 000 parts de 1 € chacune, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société, sur convocation du Gérant.

Sont présents:

L'Assemblée est présidée par Monsieur ALMAZ Diyadin en sa qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés présents ou valablement représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- l'inventaire,
- les comptes annuels au 31/12/2019,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article 223-19 du code de commerce s'il y a lieu.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,

A.1

2000 Same Same

1 4 <u>20</u>0

The state of the s

and the bulb of the engineering of engly 11 to . Annual

es e e

- Affectation des résultats,
- quitus au Gérant,
- approbation de la rémunération du gérant,
- approbation des conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce.

Le Président commente ensuite brièvement les comptes de l'exercice écoulé et informe l'assemblée de la marche de la société pour la même période.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte au gérant de ce que les dispositions légales, réglementaires et statutaires concernant la communication du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes annuels établis par ce dernier ont bien été respectées et notamment la mise à disposition desdits documents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et rappelé que la société a opté dès sa constitution pour le régime fiscal des sociétés de famille, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat déficitaire de 9 254 €.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à $0 \in$.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de la gérance pour l'exercice clos le 31/12/2019 pour :

- Monsieur ALMAZ Diyadin : 0 € net

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

1

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de répartir le déficit de l'exercice soit la somme de 9 254 € en poste report a nouveau.

En outre, la collectivité des associés constate que mis à part la constitution de la réserve légale, les bénéfices dégagés lors des exercices précédents ont été répartis entre les associés au fur et à mesure des assemblées générales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou extrait des présentes pour accomplir tous dépôt et formalités et notamment celles relative au dépôt des comptes annuels et des documents visés à l'article 44-1 du décret du 23 mars 1967.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par les associés.

Monsieur ALMAZ Diyadin

AD